



Association Communautaire d'Action et de Recherches Sociales

RAPPORT D'ACTIVITÉ PRÉVENTION SPÉCIALISÉE 2025

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| 1. Présentation de l'association et du service de prévention spécialisée..... | 2 |
| 1.1 <i>Présentation de l'association</i> | <i>2</i> |
| 1.2 <i>Présentation du service de prévention spécialisée de l'ACARS</i> | <i>2</i> |
| 1.3 <i>Organisation du service.....</i> | <i>2</i> |
| 1.4 <i>Point ressources humaines annuel.....</i> | <i>3</i> |
| 1.5 <i>Perspectives 2026 du service ou de l'association.....</i> | <i>3</i> |
| 2. L'activité par secteur d'intervention | 3 |
| 2.1. <i>Rappel des perspectives 2025</i> | <i>3</i> |
| 2.2. <i>Présentation du territoire.....</i> | <i>4</i> |
| 2.3. <i>Faits marquants sur le territoire et ambiance de territoire</i> | <i>5</i> |
| 2.4. <i>Analyse des profils et problématiques des jeunes.....</i> | <i>6</i> |
| 2.5. <i>Propositions éducatives : projets, actions et accompagnements</i> | <i>12</i> |
| 2.6. <i>Présence sociale dont présence de rue.....</i> | <i>13</i> |
| 2.7. <i>Perspectives 2026.....</i> | <i>14</i> |
| 3. Partenariat par secteur d'intervention (dynamique à l'œuvre) | 15 |
| 3.1. <i>Articulation avec les instances communales et métropolitaines</i> | <i>15</i> |
| 3.2. <i>Education nationale</i> | <i>16</i> |
| 3.3. <i>Services sociaux.....</i> | <i>16</i> |
| 3.4. <i>Structures d'insertion professionnelle (relai emploi, mission locale, association d'insertion).....</i> | <i>16</i> |
| 3.5. <i>Structures d'éducation populaire / maison des adolescents</i> | <i>17</i> |
| 3.6. <i>Perspectives 2026.....</i> | <i>17</i> |
| 4. Fiche synthétique | 18 |
| ANNEXE 1 Focus sur des situations individuelles | 21 |
| ANNEXE 2 Axes d'amélioration annuels | 22 |
| ANNEXE 3 : les projets éducatifs | 25 |

1. Présentation de l'association et du service de prévention spécialisée

1.1 Présentation de l'association

L'ACARS a pour but de promouvoir des initiatives et de gérer des établissements et des services en vue d'établir une action sociale globale entre des groupes normalement intégrés dans leur environnement et des groupes marginalisés, jeunes ou adultes et de concilier cette action sociale globale avec une action à visée thérapeutique.

L'ACARS est une association citoyenne dont l'objectif est de favoriser la reconnaissance de tous comme citoyens, en s'appuyant sur des valeurs telles que le respect, l'écoute, la tolérance, l'autonomie et la solidarité.

L'ACARS est constituée de services œuvrant dans les champs du secteur social, médico-social et de l'insertion professionnelle.

1.2 Présentation du service de prévention spécialisée de l'ACARS

Le service de prévention spécialisée est présent sur le territoire Tarentaise-Beaubrun Couriot depuis 1977. Il est composé d'une équipe de cinq éducateurs spécialisés. L'équipe s'appuie sur des valeurs, des connaissances et des pratiques professionnelles liées au travail social.

Le local du service de Prévention Spécialisée est installé sur l'espace Pibarot, au 11 rue de l'apprentissage. C'est un lieu d'accueil, de permanences, de prises en charge, au carrefour des différents secteurs d'intervention. Sa situation géographique facilite l'accès et le mouvement des jeunes.

La responsabilité de la mise en œuvre de la compétence « prévention spécialisée » incombe à Saint-Étienne Métropole qui finance les services de prévention spécialisée du territoire. Une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM) établit le cadre des relations entre l'ACARS et Saint-Etienne Métropole, fixe les orientations (public cible, modalités de mise en œuvre), le territoire d'intervention, l'évaluation des activités et les modalités de pilotage.

1.3 Organisation du service

Le service de prévention spécialisée de l'ACARS est ouvert du mardi au samedi.

Les permanences éducatives ont lieu dans les locaux du service de prévention spécialisée les mercredis de 9h à 12h pour les non scolaires et de 14h à 17h pour les scolaires. Les permanences éducatives sont des temps formalisés pendant lesquels les jeunes sont accueillis par les travailleurs sociaux du service de prévention spécialisée, et durant lesquels ils peuvent exprimer leurs demandes. Elles ont lieu au local, situé 11 rue de l'apprentissage.

L'expérience sur le quartier nous montre que l'activité est soutenue durant le mois de juillet, mais qu'en revanche durant la semaine du 15 août quasiment aucun jeune n'est présent. Nous adaptons l'organisation en conséquence sur la semaine du 15 août, et n'assurons qu'une présence dans les locaux 2 demi-journées sur la semaine, avec une réponse aux appels téléphoniques quotidienne (téléphone du service basculé sur celui d'un personnel), avec possibilité d'interventions ponctuelles et ciblées si nécessaire.

Des temps dédiés au travail de rue sont planifiés tous les jours de la semaine, en soirée de 18h à 20h du mardi au samedi. Dès les beaux jours, la fin du travail de rue est portée à 22h les week-ends. Deux matinées par semaine les mardis et jeudis les éducateurs effectuent du travail de rue en fin de matinée sur le trajet entre le collège de secteur (Gambetta) et le quartier.

La présence sociale ne se limite pas à ces temps formalisés. En dehors des permanences les éducateurs peuvent recevoir les jeunes qui se présentent au service, ce que nous nommons les « accueils

spontanés ». Cette disponibilité permet d'accueillir la demande du jeune, de lui apporter l'aide sollicitée immédiatement si nécessaire, de différer sa demande en lui fixant un rendez-vous individuel à un autre moment ou de l'inviter à venir lors des permanences.

Des temps consacrés aux chantiers éducatifs sont balisés chaque semaine les matins le mardi, le jeudi et le vendredi.

1.4 Point ressources humaines annuel

Le service, financé pour 4,5 ETP par Saint-Étienne Métropole, a compté, sur la première moitié de l'année 2025, cinq éducateurs spécialisés à temps plein, dont une éducatrice en formation en contrat de professionnalisation jusqu'à juillet. Elle a été remplacée par une nouvelle éducatrice spécialisée à mi-temps dès le mois de juillet. Un responsable de service assure, à hauteur de 0,3 ETP, l'encadrement de l'équipe éducative, avec le soutien d'un coordinateur du service qui fait partie des effectifs éducatifs évoqués.

1.5 Perspectives 2026 du service ou de l'association

La CPOM actuelle qui lie l'ACARS à Saint-Étienne Métropole arrivera à échéance le 31 décembre 2026. Nous sommes donc dans l'attente de l'ouverture des discussions avec Saint-Étienne Métropole afin d'envisager la suite, avec, nous l'espérons, une nouvelle convention à partir du 1er janvier 2027.

Même si cette évolution ne pourra pas se concrétiser durant l'année 2026, au regard de la typologie de notre territoire d'intervention (le QPV le plus peuplé du département), de sa population (dont tous les indicateurs récents mettent en lumière sa grande précarité), de sa superficie ainsi que de la densité du partenariat, il nous apparaît indispensable que les moyens financiers alloués par Saint-Étienne Métropole nous permettent d'évoluer vers des moyens humains supérieurs à 4,5 équivalents Temps Plein de postes éducatifs à destination des jeunes, ainsi qu'un renforcement de la fonction de responsable de service, nécessaire au pilotage des actions de la prévention spécialisée dans un environnement dense et complexe.

2. L'activité par secteur d'intervention

2.1. Rappel des perspectives 2025

L'année 2025 devait permettre de consolider les actions engagées, de développer de nouveaux projets et de renforcer les dynamiques partenariales du service de prévention spécialisée.

Structuration et inscription dans les réseaux professionnels :

- Poursuite de l'implication au sein du CNLAPS (veille, échanges régionaux, accès à la formation) ;
- Perspective d'utilisation du logiciel TRAJECT pour améliorer le suivi de l'activité.

Poursuite des projets engagés en 2024 :

- Carrefour des idées : organisation de débats choisis par les jeunes pour développer l'esprit critique ;
- Psychoboxe : canalisation de l'agressivité et régulation des émotions ;
- Engagement et citoyenneté : participation des jeunes à des réaménagements d'espaces publics ;
- Accueil en réciprocité : échanges avec des jeunes étrangers venus de Mbour, au Sénégal.

43,6 % des ménages sont composés d'une seule personne, contre 48,5 % pour la commune. 4,9 % des ménages comptent 6 personnes ou plus, contre 1,9 % pour la commune ou la métropole. Les ménages sont donc composés d'un nombre plus important de personnes à TTBC que dans le reste de la ville. 28,3 % des habitants du territoire sont de nationalité étrangère, contre 13,9 % pour la ville et 9,5 % pour la métropole. Tardy-Tarentaize-Beaubrun-Couriot est historiquement un territoire d'accueil de populations venues de l'étranger, qui s'installent ici pour profiter des loyers modérés offerts notamment par les logements des bailleurs sociaux, présents en nombre sur notre territoire. Le parc locatif est composé de 34,4 % de logements sociaux contre 21,3 % pour la ville (données Ex-QPV TBC). Le quartier compte seulement 26,6 % de propriétaires, contre 39,9 % à Saint-Étienne et 50,2 % à Saint-Étienne Métropole.

Concernant l'insertion professionnelle, l'INSEE indique un taux d'emploi des 15-64 ans de 45,9 % à TTBC, contre 53,1 % à Saint-Étienne et 58,8 % à Saint-Étienne Métropole. Le taux de chômage s'élève à 27,4 %. La part des emplois à durée limitée (contrats précaires) est de 30,4 %, contre 19,8 % pour la ville et 17,1 % pour Saint-Étienne Métropole. La population de TTBC est donc beaucoup plus fortement impactée que la ville et la métropole par la problématique du chômage.

Enfin, la population de TTBC affiche un taux de pauvreté de 46 % : 4 710 personnes vivent sous le seuil de pauvreté, ce qui représente la concentration de précarité économique la plus importante du département.

Les données de l'ancien QPV TBC laissent apparaître un revenu fiscal déclaré médian de 750 €, contre 1 420 € pour les habitants de la ville (statistique non disponible pour TTBC).

22 % des revenus disponibles dans le quartier sont issus des prestations sociales, contre 9,8 % à Saint-Étienne et 7,6 % à Saint-Étienne Métropole.

42,1 % de la population de 15 ans ou plus habitant TTBC est sans diplôme, contre 22,09 % pour l'ensemble de la ville. 65,1 % des 15-24 ans sont scolarisés, contre 79,53 % pour l'ensemble de la ville de Saint-Étienne.

Malgré les difficultés socio-économiques identifiées dans la population, notre territoire est très proche du centre-ville et très bien desservi par les transports en commun. Ce n'est donc pas un territoire « enclavé » géographiquement. Un nombre important d'équipements municipaux est présent sur le territoire (Maison de l'Emploi, Médiathèque, Comète, Théâtre de Tardy, Explora, Musée de la Mine, Parc Sanguedolce ...).

Le quartier souffre toutefois d'un manque d'équipements sportifs (uniquement le gymnase Beaubrun), ce qui conduit inévitablement à un manque d'associations sportives présentes.

Un grand nombre de structures associatives est implanté sur le territoire. Du fait de sa classification en QPV, des structures extérieures ont des interventions pérennes (comme le Dispositif de Réussite Éducative) et des associations viennent mener des actions ponctuelles sur le territoire. Un grand nombre de ces associations rencontre toutefois des difficultés économiques importantes. Le tissu associatif est dense mais fragile.

De nombreuses évolutions ont encore lieu dans le quartier, avec de nombreux travaux d'aménagement de l'espace public et grâce au soutien de l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine). Le quartier bénéficie également de rénovations de l'habitat (patrimoine des bailleurs sociaux sur Tarentaize, rénovation de l'IGH et des abords en cours).

2.3. Faits marquants sur le territoire et ambiance de territoire

Notre territoire d'intervention s'inscrit dans les grands projets ANRU et fait l'objet d'une intervention sur l'habitat, les espaces publics et les équipements. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des habitants du quartier, en favorisant la mixité sociale. Dans un souci de rendre acteurs les jeunes qu'il accompagne, le service de prévention spécialisée de l'ACARS s'efforce d'associer la population à ces démarches, en mobilisant des groupes de jeunes qui prennent part à ces projets d'aménagement du territoire.

L'ambiance générale du quartier apparaît globalement calme. Les éducateurs n'y constatent pas de tensions particulières à leur encontre et sont accueillis de manière positive dans l'ensemble des secteurs. L'espace public reste toutefois très fréquenté par les habitants, jeunes comme adultes, ce qui peut générer certaines nuisances pour les riverains. Les travailleurs sociaux de notre service sont connus, reconnus et bien accueillis par la jeunesse du quartier et, plus globalement, par les habitants. La fin de l'année 2025 a été marquée par plusieurs situations de tension dans le quartier entre la population jeune, d'autres habitants et certaines structures associatives. La relation de confiance et de proximité a permis aux éducateurs d'être informés rapidement des tensions. L'équipe a alors entrepris d'aller à la rencontre des jeunes concernés, en travail de rue, afin d'apporter de l'apaisement et d'amener les jeunes à prendre du recul afin de ne pas voir les situations se dégrader.

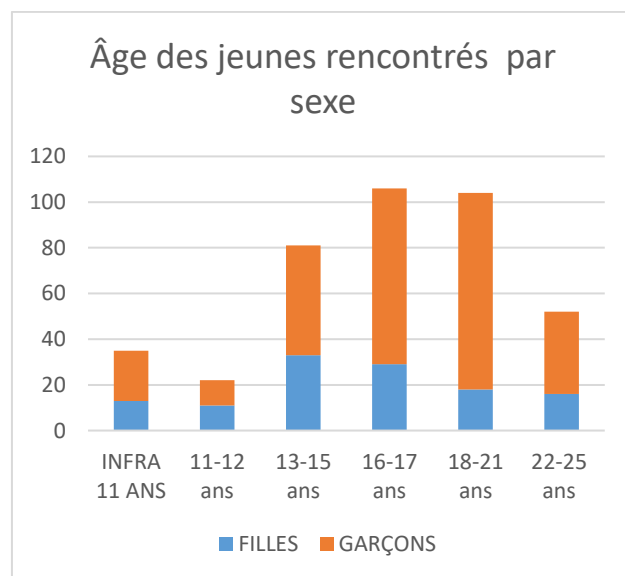
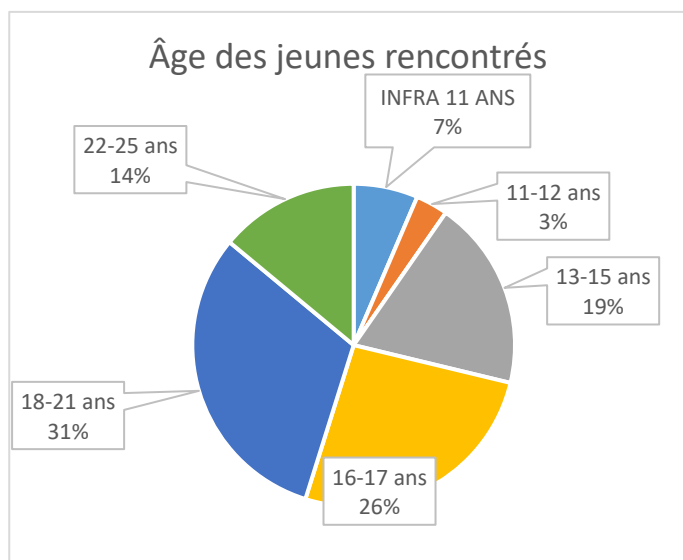
Comme dans d'autres quartiers de la ville, notre territoire d'intervention est le théâtre de tirs de mortiers (feux d'artifice) qui endommagent parfois l'espace public. Grâce au sur entretien de voirie réalisé en chantiers éducatifs, nous constatons une recrudescence de bonbonnes de protoxyde dans l'espace public, ce qui implique une recrudescence de la consommation de ce produit par les habitants. Notre territoire, en particulier le parc Couriot, comme d'autres quartiers de la ville, accueille régulièrement des « combats de boxe » sauvages, durant lesquels une population masculine issue de différents quartiers de la ville se regroupe.

Durant l'année 2025, l'Étoile de Montaud, association sportive, s'est installée dans les locaux laissés vacants par la fermeture de notre ancien voisin, l'Amicale Laïque Beaubrun. Leur installation et les affichages mis en place à cette occasion ont questionné la population jeune du quartier, qui ne comprenait pas pourquoi une structure d'un autre quartier, accueillant des usagers venus d'autres quartiers, venait s'installer et s'afficher à TTBC. Les éducateurs du service de prévention spécialisée de l'ACARS ont dû intervenir auprès de la population jeune afin d'apaiser les tensions nées de cette incompréhension. Nous espérons que l'Étoile de Montaud fera en 2026 l'effort de se présenter aux autres structures associatives du quartier afin d'établir un partenariat, qui nous apparaît très important dans un territoire où le manque de structures sportives est notable.

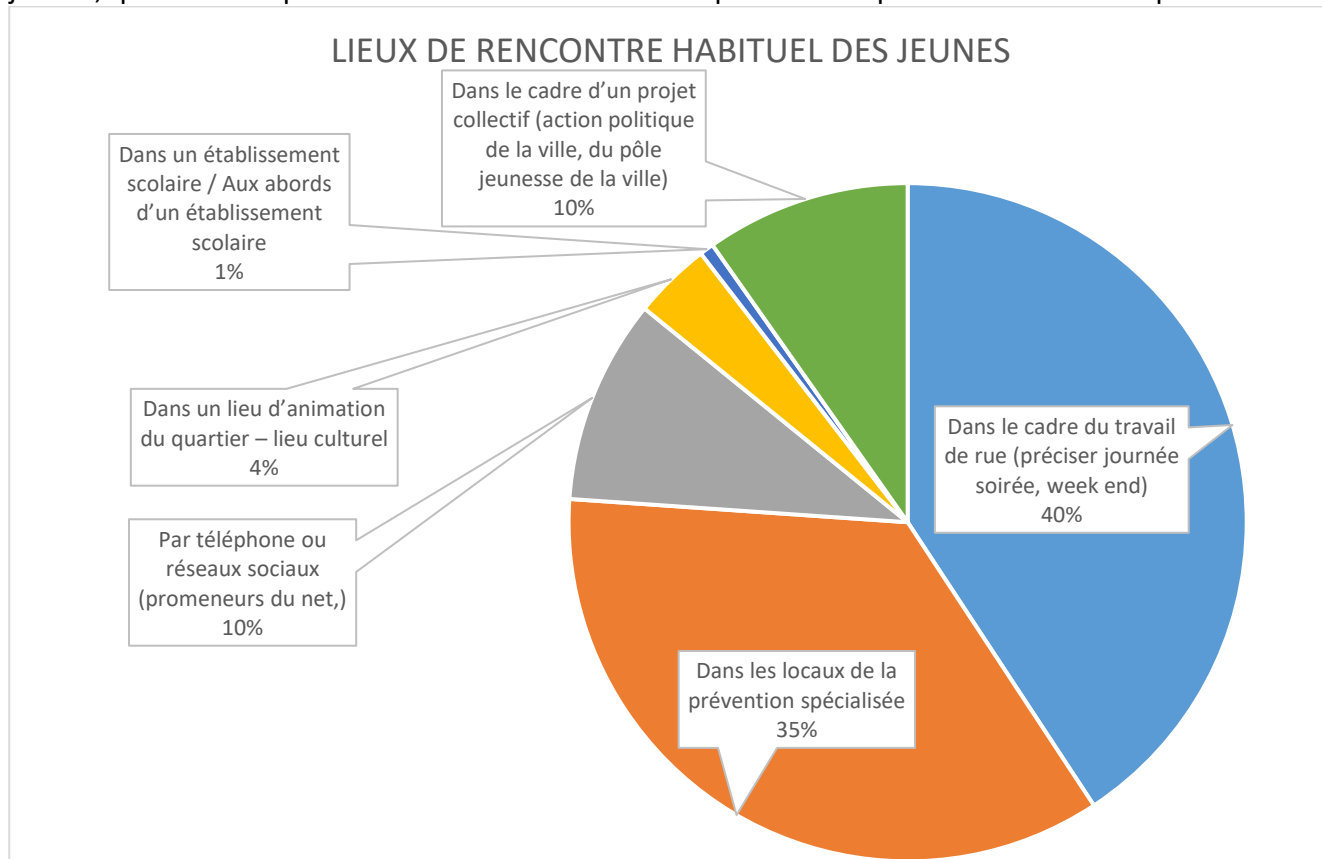
Enfin, le trafic de stupéfiants reste solidement implanté dans plusieurs zones du quartier. Cet ensemble de facteurs peut alimenter un sentiment d'insécurité, notamment parmi les personnes de passage qui ne résident pas à TTBC.

2.4. Analyse des profils et problématiques des jeunes (données quantitatives, graphiques avec commentaires pour analyser les chiffres)

En 2025, 372 jeunes (92 filles et 280 garçons) ont été rencontrés au moins une fois par les éducateurs du service de prévention spécialisée.



Les trois quarts (76 %) du public rencontré sont constitués de jeunes âgés de 13 à 21 ans. Les mineurs représentent 55 % des jeunes rencontrés. Parmi tous les jeunes rencontrés, 144 sont de nouveaux jeunes, qui n'étaient pas en contact avec le service de prévention spécialisée les années précédentes.



La majeure partie des rencontres entre les éducateurs et les jeunes a lieu dans la rue (40 %). La pratique du travail de rue est un axe essentiel et incontournable en prévention spécialisée. Elle permet « d'aller vers », de rencontrer les jeunes dans des espaces variés, d'être proches physiquement et de créer des liens au sein de leur environnement. Ce travail de proximité permet d'obtenir un regard global sur l'ambiance du quartier.

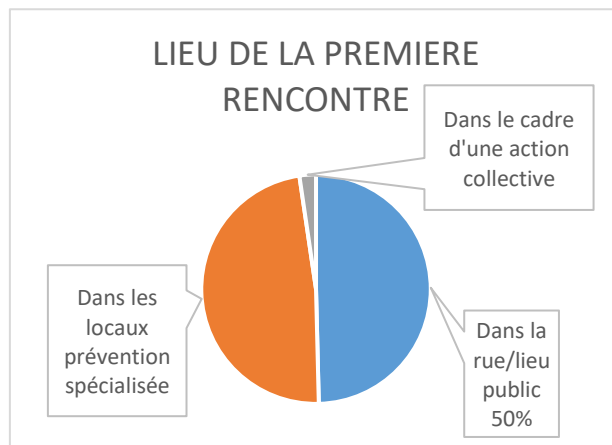
La venue des jeunes dans les locaux du service de prévention spécialisée représente 35 % des rencontres. Les permanences éducatives sont des moments privilégiés, mais les jeunes se rendent aussi en dehors de ces temps au service et sont accueillis de manière spontanée.

Les échanges par téléphone ou via les réseaux sociaux représentent 10 % des rencontres. Ces canaux d'échanges permettent de maintenir le lien avec les jeunes accompagnés, notamment ceux impliqués dans des projets. Ils permettent aussi aux éducateurs d'entretenir le lien avec certains jeunes accompagnés de manière individuelle.

Modalités d'entrée en relation

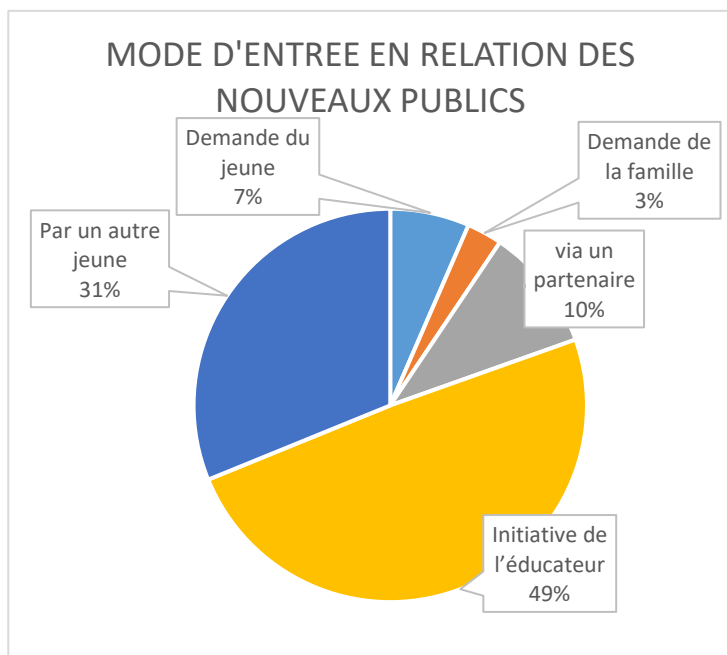
Lieu de la première rencontre

La majeure partie des rencontres avec des jeunes jusqu'alors inconnus du service de prévention spécialisée se déroule soit dans la rue, soit dans les locaux. Le service de prévention spécialisée de l'ACARS est implanté depuis 1977 à Tarentaize-Beaubrun. Les habitants, les jeunes en particulier, connaissent son existence ; les éducateurs sont bien repérés. Les actions collectives conduites sur l'espace public permettent



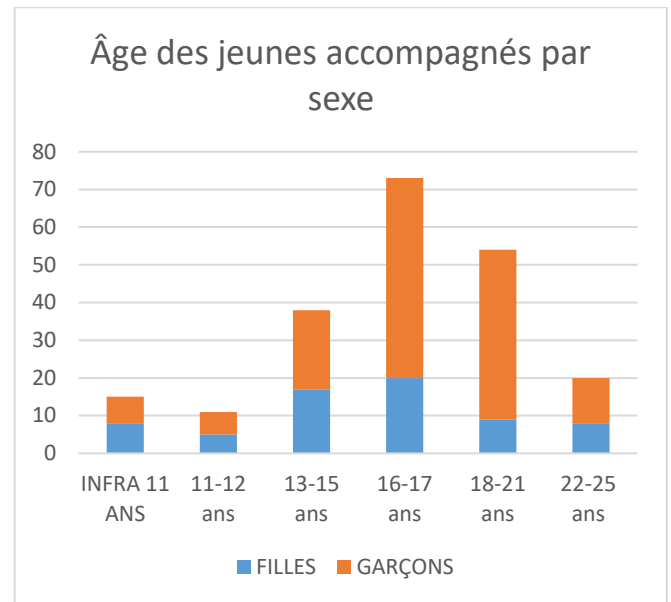
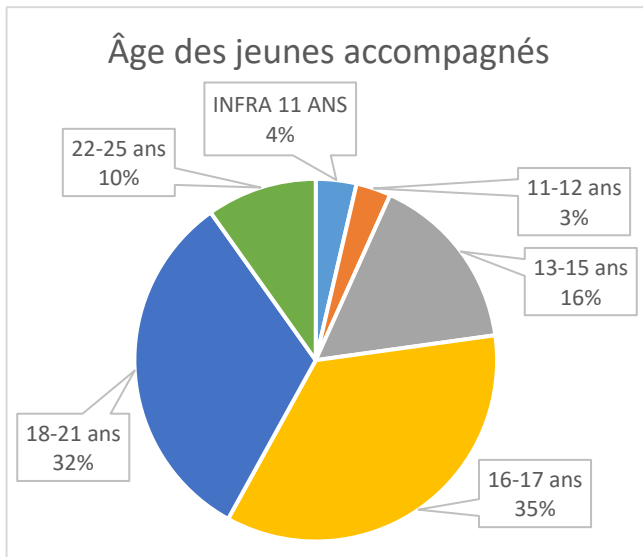
également de rencontrer régulièrement de nouveaux jeunes.

L'entrée en relation

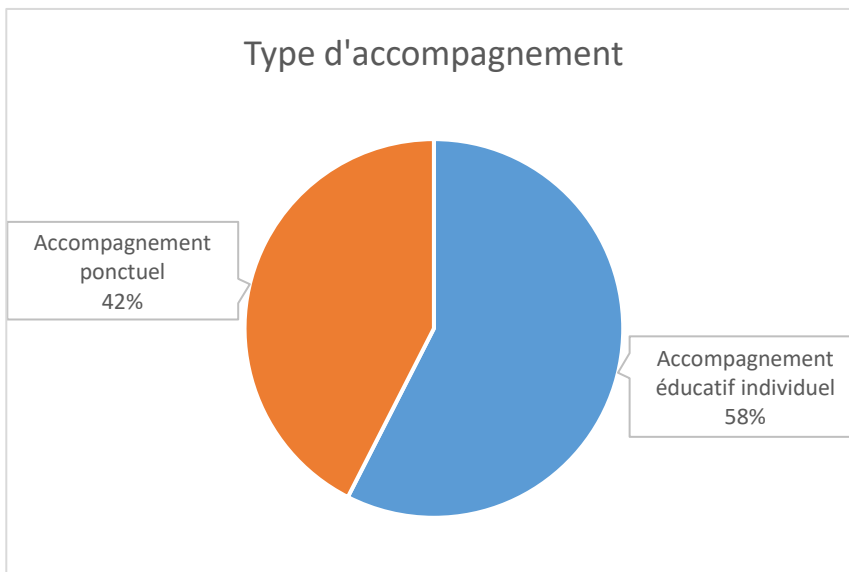


En cohérence avec le principe de l'aller-vers, les entrées en relation avec les nouveaux jeunes sont majoritairement à l'initiative des éducateurs. De nombreux jeunes viennent toutefois spontanément à la rencontre des éducateurs, ce qui montre que le service de prévention spécialisée de l'ACARS est bien repéré par la population. 31 % des nouveaux jeunes sont présentés aux éducateurs par des jeunes déjà connus du service ou par d'autres habitants. Certaines familles, inquiètes pour leurs enfants, sont à l'initiative de la présentation du jeune.

Les jeunes accompagnés

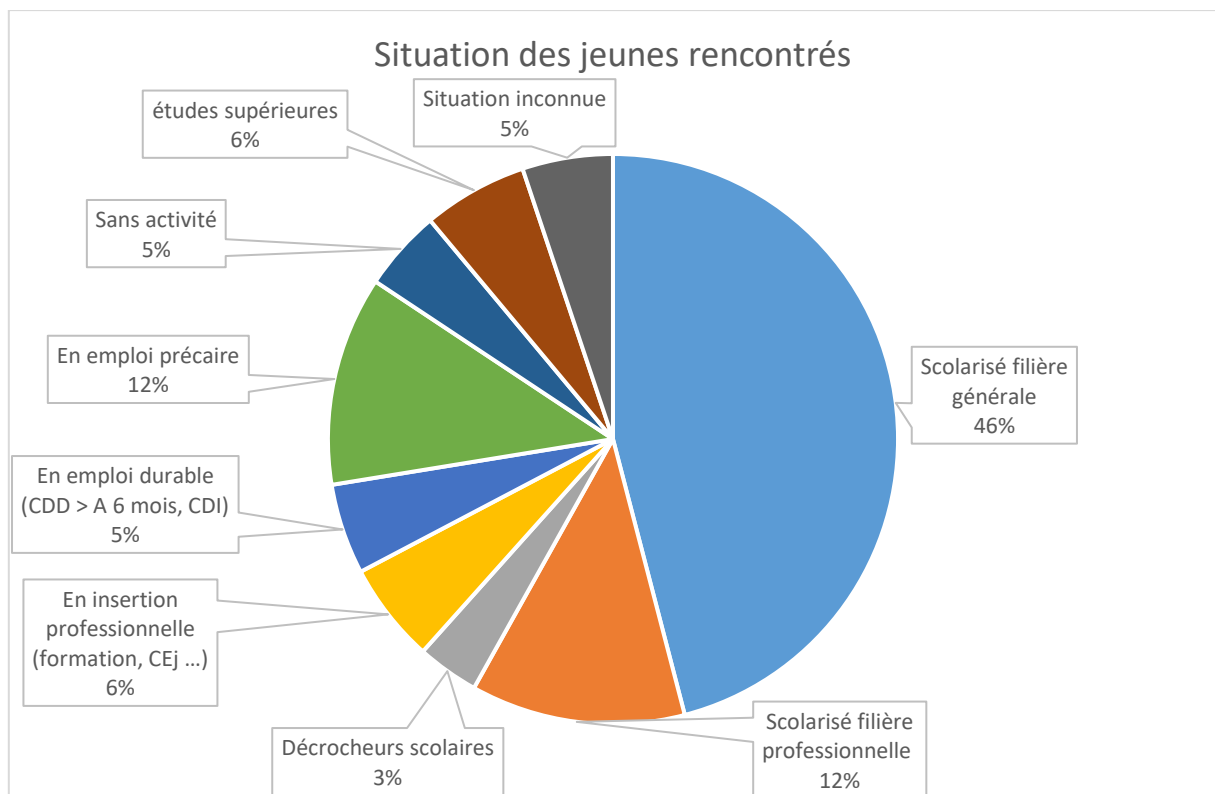


193 jeunes (49 filles, 144 garçons) ont été accompagnés par les éducateurs du service de prévention spécialisée en 2025. 67 % d'entre eux ont entre 16 et 21 ans. Les moins de 18 ans représentent 58 % des jeunes accompagnés. Les 16-17 ans représentent plus d'un tiers du public accompagné.



Parmi les jeunes accompagnés en 2025, 58 % sont engagés dans un parcours d'accompagnement éducatif individuel qui les amène à rencontrer régulièrement les éducateurs. Les 42 % restants ont été accompagnés de manière ponctuelle, afin de répondre à une demande qui ne nécessitait pas d'intervention dans la durée.

Situations des jeunes rencontrés



Les situations des jeunes évoluent régulièrement et parfois très rapidement, alors que le processus de remobilisation d'un jeune prend, lui, au contraire, beaucoup de temps. Ce graphique n'est donc qu'une photographie à un instant T.

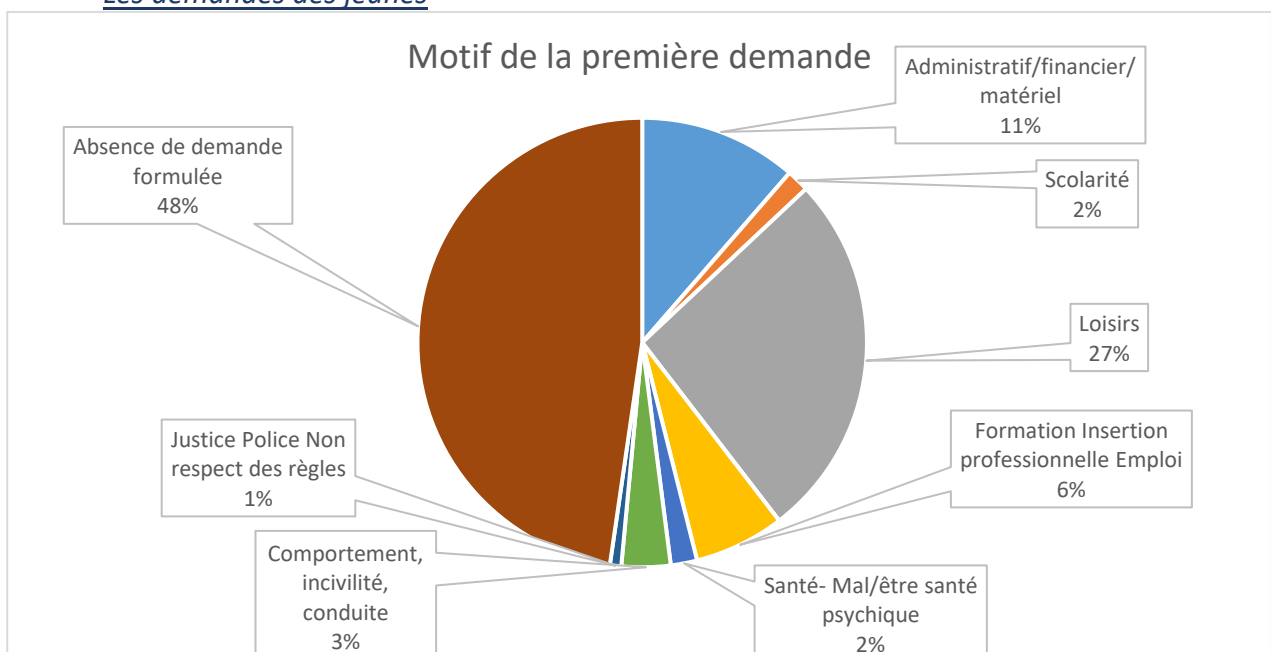
64 % des jeunes rencontrés dans l'année sont scolarisés, 46 % sont scolarisés en filière générale et 6 % d'entre eux poursuivent des études supérieures.

26 % se trouvent dans une situation précaire (décrochage scolaire, emploi précaire, sans activité, en insertion).

Les éducateurs n'ont pas connaissance de leur situation pour une part non négligeable de jeunes (5 %).

Problématiques

Les demandes des jeunes



48 % des jeunes rencontrés n'expriment pas de demande aux éducateurs lors de leur entrée en relation avec eux. Les éducateurs vont à leur rencontre en travail de rue et doivent susciter l'intérêt ou l'adhésion du jeune.

L'accès aux loisirs et à la culture constitue la principale demande exprimée par les jeunes. Peu d'associations sportives sont présentes dans le quartier et il y a peu d'équipements sportifs). Les difficultés à sortir du quartier, les moyens financiers limités, le manque de mobilité et la fragilité des structures d'éducation populaire expliquent ce besoin d'accès aux loisirs.

Bon nombre de jeunes s'adressent à nous pour un soutien administratif ou financier. La barrière de la langue, l'incompréhension de certains mots, le manque d'informations ou de connaissances des services publics compétents, la difficulté d'appréhension de certaines formalités administratives et le manque d'autonomie, notamment dans l'utilisation des outils numériques, semblent être les raisons majeures de ce besoin d'accompagnement. Les jeunes accompagnés ne font pas exception à la grande précarité économique de la population de TTBC. Les éducateurs sont régulièrement sollicités par des jeunes en proie à des difficultés financières, qu'ils vivent seuls ou en famille. Certains jeunes travaillent en chantiers éducatifs pour pallier cette difficulté ; nous mobilisons les ressources du territoire pour leur apporter l'aide nécessaire (colis alimentaires au Centre Social Babet, FAJD, ...).

Une problématique fréquemment observée par les travailleurs sociaux est celle liée aux comportements d'une certaine partie de notre public, qui peut parfois avoir un discours ou une attitude inadaptée vis-à-vis des autres. Les notions de savoir-être, de vivre ensemble, de citoyenneté, de sociabilité et de cohésion de groupe sont ainsi toujours prises en compte dans le cadre de nos actions.

Le service de prévention intervient fréquemment sur la thématique de la scolarité. Nous sommes en lien avec le service social et les CPE du collège de secteur (Gambetta), qui nous sollicitent régulièrement pour échanger sur certaines situations ou pour orienter des jeunes vers notre service. Les plus de 16 ans s'interrogent parfois sur leur orientation et peuvent dès lors se retrouver en situation de décrochage scolaire. Par ailleurs, certains d'entre eux font le choix délibéré de quitter l'école lorsqu'ils n'ont plus l'obligation d'être scolarisés.

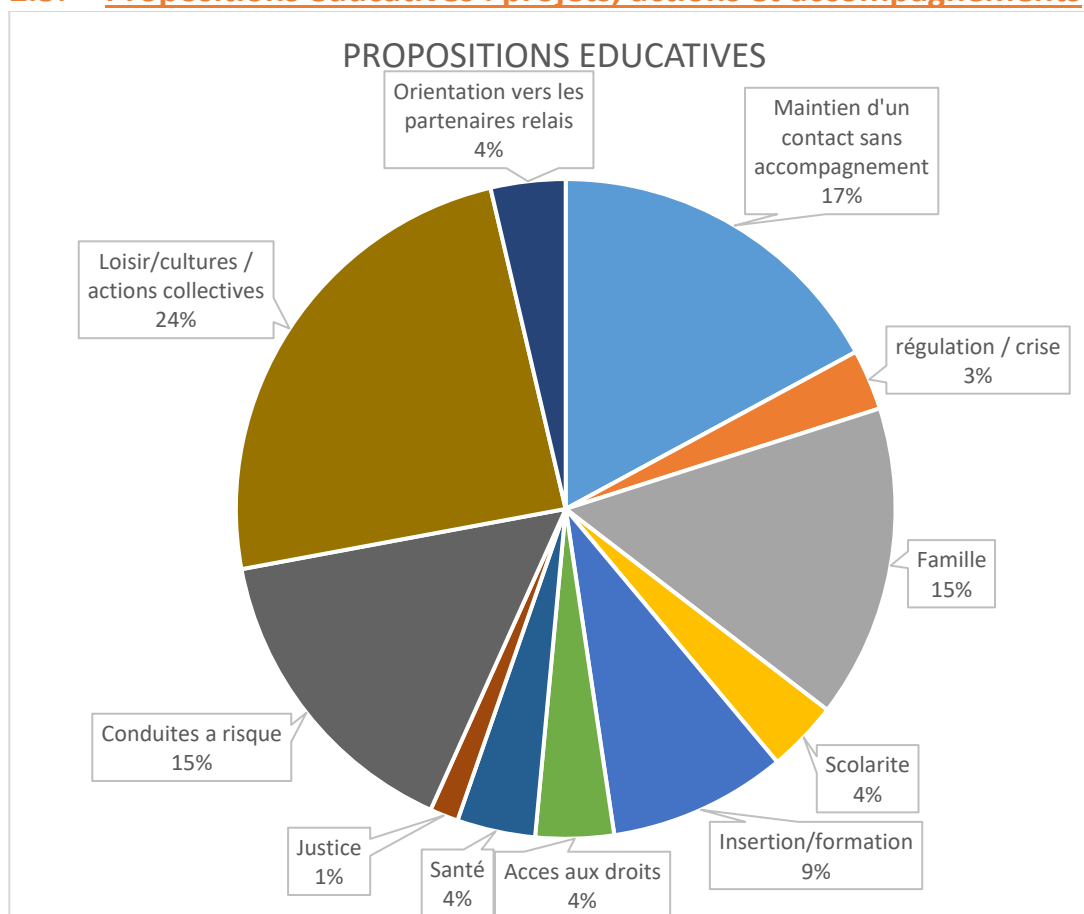
Nous constatons chez les jeunes de réelles difficultés face à leur insertion professionnelle. Au-delà de 16 ans, un certain nombre de jeunes sortis du système scolaire ne possèdent ni diplôme ni qualification. Souvent très marqués par leur échec scolaire, ils ont beaucoup de difficultés à envisager un parcours de formation, à construire un projet professionnel ou encore à se tourner vers les structures de droit commun (France Travail, Mission Locale...). Les chantiers éducatifs sont un outil important pour remobiliser ces jeunes non scolarisés, les maintenir dans une dynamique de travail et de responsabilité en attendant un stage, une formation ou un travail. Le partenariat noué avec le médiateur emploi du quartier et sa capacité à créer un relationnel avec le public jeune constituent une ressource importante vis-à-vis de l'insertion professionnelle des jeunes que nous accompagnons.

Quelques jeunes sont confrontés à la loi (amendes, suivi judiciaire, incarcération...). Pour ces situations, nous travaillons en collaboration sur des situations individuelles avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse ou le SPIP.

Le mal-être et la santé psychique font partie de nos préoccupations. Le partenariat noué avec Interface il y a 10 ans et, à travers cela, les dix années de présence d'une psychologue lors des permanences éducatives, permettent de démystifier la fonction de psychologue auprès d'un public jeune qui peut parfois avoir des représentations sur le soin en santé mentale. Des projets menés en 2025 ont permis de donner une dimension groupale à cette intervention « psy », favorisant ainsi l'entrée en relation

avec les jeunes et donc leur accès aux soins. L'installation de la Maison des Adolescents à proximité immédiate de notre territoire d'intervention constitue une nouvelle ressource que les éducateurs pourront mobiliser sur la thématique de la santé.

2.5. Propositions éducatives : projets, actions et accompagnements



Les actions collectives

En 2025, les actions collectives du service de prévention spécialisée (projets, chantiers et sorties/événements) ont compté 538 participations de jeunes (certains jeunes ont pu participer à plusieurs actions). Ces interventions se déclinent sous différentes formes :

- 9 projets qui ont mobilisé 95 jeunes ;
- 19 sorties auxquelles ont pris part 124 jeunes ;
- 1 séjour d'accueil d'un groupe de jeunes Sénégalais pendant deux semaines ;
- 20 événements et animations auxquels ont pris part 252 jeunes ;
- 938,75 heures de chantiers éducatifs réalisées pour 38 jeunes.

Les projets (cf. annexes) émanent soit d'une demande des jeunes, soit d'une volonté des travailleurs sociaux du service de prévention spécialisée de répondre à des problématiques identifiées chez les jeunes. Ils constituent un support éducatif permettant aux travailleurs sociaux d'établir une relation dans la durée avec les jeunes impliqués. Ils reposent sur des financements spécifiques qui font l'objet de demandes particulières. Grâce à ces différents projets, les travailleurs sociaux favorisent l'engagement citoyen des jeunes accompagnés. Ils permettent l'accès aux loisirs et à la culture de notre public.

Les sorties favorisent l'ouverture vers la culture, le sport ou les loisirs. Elles ont pour objectif de créer des liens et de la cohésion entre les jeunes, de favoriser leur participation à la vie du quartier, notamment dans le cadre des projets. Elles permettent également aux éducateurs de mener un travail

d'observation afin de repérer d'éventuelles problématiques individuelles, et de créer ou consolider le lien qui unit les travailleurs sociaux et les jeunes. 19 sorties éducatives ont été organisées en 2025.

Les séjours permettent aux jeunes de découvrir d'autres environnements, d'autres lieux qu'ils ne connaissent pas ou peu. Ils ont pour objectif de créer de la cohésion dans les groupes de jeunes et de valoriser un parcours dans le cadre d'un projet. Ils permettent d'ouvrir les jeunes à d'autres réalités culturelles et de partager le quotidien avec leurs camarades et les travailleurs sociaux. En 2025, nous avons fait aboutir un projet envisagé depuis plusieurs années, en étant la première association de la région à organiser l'accueil d'un groupe venu de l'étranger dans le cadre du dispositif Jeunesse Solidarité Internationale du FONJEP. Un groupe de jeunes Sénégalais et leurs accompagnateurs a été accueilli par les jeunes accompagnés par le service de prévention spécialisée de l'ACARS, et plus globalement par le quartier, puisque nous avons mobilisé l'ensemble de nos partenaires pour que ce premier accueil soit une réussite.

En 2025, 38 jeunes ont travaillé en chantiers éducatifs. Nous avons accompagné 12 filles et 26 garçons âgés de 16 à 25 ans : 7 étaient non scolaires, 31 étaient scolarisés. 938,75 heures de chantiers ont été effectuées. Tremplin 42 salarie les jeunes qui peuvent effectuer des chantiers rémunérés à partir de 16 ans.

Les chantiers éducatifs permettent à l'équipe éducative de créer du lien avec les jeunes, d'établir un diagnostic de leur situation et de débiter un accompagnement éducatif. Pour les jeunes scolarisés, les chantiers éducatifs permettent une première découverte du monde du travail et le financement d'un projet personnel. Pour les jeunes non scolarisés, ils constituent un moyen de travailler leur insertion socio-professionnelle, en lien avec les structures de droit commun, et un outil de remobilisation.

Ont été réalisés en 2025 :

- 898,75 h pour le sur-entretien de voirie (financement CLSPD ville de Saint-Étienne et État) ;
- 36 h pour le nettoyage de parties communes pour un bailleur social (Alliade Habitat) ;
- 4 h pour un déménagement (structure associative).

Les accompagnements éducatifs individualisés

Les accompagnements éducatifs individualisés peuvent se dérouler sur une durée plus ou moins longue. Il peut s'agir d'accompagnements physiques auprès d'un ou plusieurs partenaires, en lien avec une ou plusieurs problématiques du jeune. Ces accompagnements se font à la demande du jeune ou sont proposés par les éducateurs du service.

Ces temps d'accompagnement individuel permettent d'observer le comportement du jeune et de proposer une orientation vers les services adaptés et compétents, après avoir dressé un diagnostic de sa situation. Nous accompagnons les jeunes dans des démarches administratives, la recherche d'un lieu de stage ou d'apprentissage, la préparation à la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation, ainsi que dans les liens avec les employeurs.

Lorsque plusieurs problématiques sont présentes, les éducateurs du service proposent au jeune un projet d'accompagnement.

2.6. Présence sociale dont présence de rue

Comme déjà évoqué dans le paragraphe 1.3 « Organisation de l'équipe », l'ACARS considère, depuis la création du service de prévention spécialisée en 1977, que la présence sociale constitue le cœur du métier d'éducateur en prévention spécialisée. Cette présence sociale au quotidien sur le territoire d'intervention est indispensable pour nouer des relations avec les jeunes du quartier, selon le principe de la libre adhésion. C'est pourquoi, chaque jour, du mardi au samedi, au moins un temps de travail de rue est planifié : en soirée et en fin de matinée, en direction du collège de secteur (Gambetta).

2.7. Perspectives 2026

L'année 2026 nous permettra de terminer les projets portés par le service et débutés en 2025 : « Un temps pour elles » et « Sport attitude », ainsi que les projets auxquels nous sommes partenaires : « Déviations », « Place Sainte-Barbe » et « Droit de Cité – Connect for Global Change » (l'ensemble des projets est détaillé dans l'annexe 5, page 25).

Projet « Jardin partagé quartier engagé » :

Ce projet vise à mobiliser un groupe de jeunes accompagnés par le service afin d'aménager un espace extérieur partagé entre plusieurs associations, l'espace Pibarot, situé rue de l'Apprentissage. Malgré la présence de jardinières et de composteurs, cet espace reste sous-utilisé et peu valorisé : déchets fréquents, absence de signalétique, manque de coordination entre les usagers. En partenariat avec l'Amicale Laïque de Tardy, La Bricoleuse et La Ferme en Chantier, nous souhaitons transformer ce lieu en un espace vivant, propre et partagé, favorisant l'apprentissage, la convivialité et le lien social.

Projet Musique « Vibrations Ligériennes » :

Saint-Étienne dispose d'un patrimoine culturel riche, notamment dans le domaine musical (musiques actuelles, hip-hop, musiques du monde, fanfares, musiques traditionnelles, etc.). Ces ressources sont peu connues ou peu accessibles aux jeunes issus des QPV. En tant qu'acteurs de la prévention spécialisée, nous constatons un réel intérêt de ces jeunes pour la musique comme moyen d'expression et de valorisation personnelle. Le projet « Vibrations Ligériennes » prévoit des sorties culturelles, des rencontres avec des artistes locaux, des ateliers de pratique musicale ainsi qu'un temps de restitution.

Projet « Destination Maroc » :

Nous souhaitons poursuivre la dynamique des années précédentes en permettant à des jeunes accompagnés de participer à des actions à l'international. Le Maroc présente encore de fortes inégalités d'accès à l'éducation, au numérique et aux infrastructures sportives dans certaines zones rurales. L'équipe éducative du service de prévention spécialisée de l'ACARS souhaite mobiliser un groupe de jeunes afin de mener une action solidaire au Maroc, autour d'un projet concret et porteur de sens, favorisant à la fois la cohésion, la découverte interculturelle et la construction de valeurs solidaires.

Projet « Conseil de la Vie Sociale » (CVS) :

Même si les services de prévention spécialisée, au contraire d'autres établissements sociaux et médico-sociaux, n'ont pas l'obligation d'organiser un Conseil de la Vie Sociale, nous souhaitons associer les jeunes à l'amélioration du service de prévention spécialisée. Nous allons donc mobiliser un groupe de jeunes afin de favoriser leur expression et leur participation, et de co-construire des pistes d'évolution concrètes.

Notre volonté est que, dans les travaux menés par ce groupe, la parole soit libre, que les échanges se déroulent dans le respect et que la communication soit horizontale. Ce travail, mené en collaboration avec les jeunes que nous accompagnons, nous conduira à améliorer nos pratiques afin qu'elles correspondent aux attentes de notre public et nous permettra de recueillir leurs avis sur leur quartier d'habitation. Il permettra également de faire en sorte qu'ils soient force de proposition pour les actions à développer pour eux et pour l'ensemble des habitants du quartier.

« Fais vivre ton quartier », troisième édition :

Le collectif « Fais Vivre Ton Quartier », composé des structures associatives de notre territoire, mène des actions d'animation organisées collectivement depuis 2023, à destination des habitants du quartier. La volonté de tous les partenaires engagés sur ce projet est que les actions perdurent en 2026

et au-delà. Le service de prévention spécialisée de l'ACARS continuera à s'impliquer activement dans ce collectif, s'il est soutenu par les financeurs.

Groupes de travail

Nous sommes engagés dans le Groupe de Travail Emploi Jeunes de TTBC, piloté par la cheffe de projet développement social de la Ville de Saint-Étienne, ce qui nous amène à collaborer étroitement avec le médiateur emploi du quartier et à contribuer à mobiliser des jeunes pour les actions proposées dans le cadre de ce groupe.

Nous participons également au Groupe de Travail Cadre de Vie, piloté par la cheffe de projet urbain de la Ville de Saint-Étienne.

Les chantiers éducatifs

Nous continuerons à mener des chantiers éducatifs de sur-entretien de voirie. Les années précédentes, nous avons pu profiter de grands événements sportifs accueillis à Saint-Étienne pour prendre part à des chantiers éducatifs. En 2025, aucun chantier n'a été proposé par Saint-Étienne Métropole.

3. Partenariat par secteur d'intervention (dynamique à l'œuvre)

3.1. Articulation avec les instances communales et métropolitaines (CLSPD, service politique de la ville, DRE, médiateurs sociaux)

Le responsable de service représente le service à chaque réunion du Groupe de Travail Opérationnel (GTO) du CLSPD.

Le service est en relation régulière avec les cheffes de projets de la Ville (social et urbain). Un éducateur assiste à chaque réunion des groupes de travail (GT) en place dans le quartier (GT Éducation, GT Animation, GT Emploi Jeunes). Le responsable de service ou le coordinateur assistent aux réunions de coordination du quartier TTBC organisées par la cheffe de projet social du territoire d'intervention de la Ville de Saint-Étienne.

Le coordinateur du service assiste à chaque comité de saisine du Dispositif de Réussite Éducative (DRE). Le partenariat en place permet aux référentes de parcours du DRE du territoire d'orienter des jeunes vers le service de prévention spécialisée afin que les éducateurs puissent assurer un complément d'accompagnement ou prendre le relais dans certaines situations.

Le coordinateur du service assiste aux commissions FAJD (Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté). Le FAJD peut apporter une aide financière ponctuelle et modeste (sous conditions de ressources), ainsi qu'un accompagnement aux jeunes de 18 à 25 ans pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle (logement, formation, déplacements...), après analyse précise de leurs besoins spécifiques. Ce fonds est alimenté et piloté par Saint-Étienne Métropole et la Caf de la Loire.

Les médiateurs sociaux d'ALTM venaient régulièrement à la rencontre des éducateurs du service de prévention spécialisée de l'ACARS pour échanger de manière informelle. Une réunion était organisée chaque trimestre afin d'évoquer de manière plus formelle les situations qui le nécessitent. Leur mission à Saint-Étienne a pris fin au cours du dernier trimestre 2025.

À partir de la rentrée de septembre 2025, nous avons expérimenté une nouvelle forme de partenariat avec la médiatrice Santé de TTBC (dispositif porté par Aesio), avec la mise en place de permanences mensuelles de cette médiatrice dans nos locaux. L'objectif est de favoriser la prise en charge des jeunes accompagnés par le service de prévention spécialisée de l'ACARS afin de lever les freins à leur recours aux soins. Cette présence lors de permanences a été organisée à titre expérimental durant la fin de l'année 2025. Un bilan de cette expérimentation sera réalisé au début de l'année 2026.

3.2. Education nationale

Le collège Gambetta est le collège de secteur de notre territoire d'intervention. Bien que situé en dehors du territoire, les éducateurs assurent un travail de rue deux fois par semaine en direction du collège. Certains points, identifiés comme problématiques, sont particulièrement ciblés (place Waldeck-Rousseau, parking des Ursules).

Depuis quelques années, des temps de permanence sont institués au sein du collège une fois par mois, de la rentrée au mois de décembre. Ces temps ont pour but de rencontrer des jeunes orientés par les membres de la vie scolaire du collège et permettent aux éducateurs d'entrer en relation avec certains collégiens qui peuvent, par la suite, bénéficier d'un accompagnement.

Des rencontres formalisées ont lieu régulièrement dans l'année, en général la veille des vacances scolaires, entre les CPE du collège et les éducateurs du service de prévention spécialisée. Ces temps permettent d'échanger des informations sur les situations des jeunes habitant TTBC et scolarisés à Gambetta, et qui nécessitent l'intervention de la prévention spécialisée.

Les éducateurs du service de prévention spécialisée de l'ACARS sont régulièrement en lien avec le coordinateur du réseau d'éducation prioritaire de TTBC. Ce partenariat permet d'associer les jeunes accompagnés par le service aux actions portées par ce réseau.

3.3. Services sociaux

Les assistants sociaux du Pôle Vie Sociale du département sont régulièrement rencontrés par les éducateurs du service de prévention spécialisée de l'ACARS. Ces temps de réunion permettent aux professionnels d'échanger des informations sur les jeunes et leurs familles, accompagnés conjointement par ces deux services. En dehors de ces réunions, des échanges téléphoniques ont lieu pour certaines situations qui le nécessitent.

3.4. Structures d'insertion professionnelle (relai emploi, mission locale, association d'insertion)

En 2025, nous avons renforcé notre partenariat avec le Médiateur emploi de TTBC, poste porté par le centre social Le Babet. Une dynamique très positive a été enclenchée dès la rentrée, avec la mise en place de permanences du Médiateur emploi dans nos locaux une fois par mois et notre collaboration au sein d'un projet piloté par le Groupe de Travail Emploi des Jeunes de TTBC. Nous sommes fortement impliqués dans ce groupe de travail porté par les collectivités territoriales et avons collaboré étroitement avec le Médiateur emploi pour mener une action spécifique auprès d'un groupe de six jeunes en fin d'année 2025. Cette collaboration a permis à ces jeunes d'adopter une démarche proactive en matière de recherche d'emploi et a conduit à l'insertion professionnelle de la majorité d'entre eux.

Le partenariat avec la Mission Locale de Saint-Étienne reste limité. Les éducateurs y accompagnent parfois des jeunes, mais les échanges se limitent à ces accompagnements ponctuels. Depuis plusieurs années, nous exprimons le souhait que les éducateurs du service de prévention spécialisée puissent rencontrer les conseillers de la Mission Locale afin de faciliter le partenariat, de mieux se connaître et, si nécessaire, de préciser les missions respectives de nos structures. L'objectif est de créer davantage de complémentarité entre nos actions, par exemple entre les chantiers éducatifs et le Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ).

L'ACARS gère également un Atelier Chantier d'Insertion (ACI), structure d'insertion par l'activité économique (SIAE). Le responsable du service de prévention spécialisée assure également la responsabilité de cet ACI.

3.5. Structures d'éducation populaire / maison des adolescents

Le centre social Le Babet, partenaire majeur, connaît encore des difficultés financières, à l'instar de nombreuses structures d'éducation populaire. Il fait également face à des contraintes en ressources humaines, avec des problèmes de recrutement et de nombreuses absences au sein de son personnel, ce qui peut fragiliser le partenariat, notamment avec le secteur jeunes du centre social.

Le tissu associatif de notre territoire d'intervention reste toutefois très vivant, avec des structures comme La Brouette, La Bricoleuse, le CREFAD, Terrain d'Entente, ou l'Amicale Laïque de Tardy. Le collectif « Fais Vivre Ton Quartier » contribue à dynamiser ce partenariat en organisant des événements rassemblant l'ensemble des structures du quartier (cf. action – projet « Fais Vivre Ton Quartier »).

Malgré cette vitalité, la présence associative dans le quartier demeure précaire, certaines structures rencontrant elles aussi des difficultés financières importantes.

La Maison des Adolescents, initialement portée par le CHU, est désormais pilotée par l'association Rimbaud. Elle s'est installée à la fin de l'année 2025 à la lisière de notre territoire d'intervention. Cette proximité géographique et notre volonté commune de travailler ensemble ouvrent la perspective de collaborations dès l'année 2026.

3.6. Perspectives 2026

Le service de prévention spécialisée de l'ACARS continuera à s'impliquer activement dans le collectif « Fais Vivre Ton Quartier », en participant à l'organisation des événements destinés aux habitants du quartier.

Une collaboration étroite est envisagée avec la Maison des Adolescents pour l'année 2026. Les contacts établis en fin d'année 2025 permettent de prévoir un partenariat à travers des actions du collectif « Fais Vivre Ton Quartier », sur des projets portés par le service de prévention spécialisée, comme l'intervention de la sophrologue de la Maison des Adolescents dans le cadre du projet « Valorisation et partage entre filles ». Ce partenariat inclura également l'orientation et l'accompagnement de jeunes et de leurs parents vers cette structure.

L'Amicale Laïque de Tardy a élargi ses interventions sur Tarentaize Beaubrun Couriot, notamment en prenant en charge une partie du périscolaire précédemment assuré par l'Amicale Laïque Beaubrun. Ce partenaire, déjà en lien avec le service, nous a sollicités pour accompagner certaines situations de jeunes du quartier. Si les actions menées jusqu'à présent touchent encore peu la population la plus précaire, l'Amicale Laïque de Tardy manifeste toutefois la volonté de développer des interventions auprès des publics les moins favorisés de TTBC.

4. Fiche synthétique

1 - Le climat dans lequel évoluent les jeunes dans chaque territoire

- Les jeunes sont mobilisés dans des projets variés, adaptés à leurs problématiques spécifiques. Ces projets permettent de les engager dans l'aménagement de l'espace public, de proposer des espaces d'échanges, de travailler sur les questions de violence, et d'accueillir des jeunes venus d'autres continents.
- La présence des filles sur l'espace public reste faible. Elles sont souvent « en transit », alors que les garçons occupent de manière plus durable les rues et places du quartier. Hors commerces de bouche, les établissements du quartier, majoritairement associatifs ou communautaires, sont principalement fréquentés par la population masculine. Pour répondre à ce constat, le service a développé en 2025 un projet exclusivement destiné aux filles, intitulé « Un temps pour elles ».
- Le trafic de stupéfiants occupe une place importante sur le territoire. Les points de deal sont présents sur quasiment tous les sous-secteurs, entraînant la présence massive de jeunes garçons sur l'espace public. Les éducateurs constatent des conduites à risque, liées notamment à la consommation de stupéfiants et aux addictions, probablement accentuées par la banalisation de ces pratiques du fait de la circulation importante de produits.
- La fréquentation du quartier par les jeunes et, plus globalement, par les habitants diminue fortement à partir de la fin juillet et durant les premières semaines d'août. Une proportion importante des familles, d'origine étrangère, se rend dans leur pays d'origine pour des séjours prolongés de plusieurs semaines.

•

2 - Le profil des jeunes accompagnés

En 2025, **372 jeunes** ont été rencontrés (92 filles, 280 garçons), dont **144 nouveaux jeunes**. La majorité a entre 13 et 21 ans (76 %), les mineurs représentent 55 %.

Modalités de rencontre :

- Rue : 40 %
- Locaux (permanences + accueils spontanés) : 35 %
- Téléphone et réseaux sociaux : 10 %

Accompagnement individualisé :

- 193 jeunes accompagnés (49 filles, 144 garçons)
- 58 % suivi régulier, 42 % ponctuel
- 67 % ont entre 16 et 21 ans, 58 % moins de 18 ans

Situations et problématiques :

- Scolarité : 64 % scolarisés (46 % filière générale, 6 % études supérieures)
- 26 % précaires (décrochage, emploi précaire, sans activité)
- Principales demandes : accès aux loisirs/culture, soutien administratif et financier
- Difficultés supplémentaires : insertion professionnelle, mal-être psychique, comportements inadaptés, situations judiciaires pour certains

Les chantiers éducatifs et les partenariats (emploi, santé, structures associatives) sont des leviers essentiels pour la remobilisation et l'insertion sociale et professionnelle.

3 - Le partenariat

Les partenariats éducatifs et institutionnels sont nombreux et variés :

- **Éducation nationale** : permanences au collège, échanges réguliers avec CPE
- **Structures associatives locales** : consolidation des dynamiques via projets collectifs (ex. Fais vivre ton quartier)

- **Structures de droit commun** : médiateur emploi, Interface (psychologue), Maison des Adolescents
- **Partenariats internationaux** : accueil de jeunes Sénégalais dans le cadre du dispositif Jeunesse Solidarité Internationale.

4 - L'activité 2025

Présence sociale et travail de rue :

- Du mardi au samedi : travail de rue en fin de matinée et soirée, prolongé à 22h les week-ends dès les beaux jours,
- Permanences éducatives : mercredi 9h-12h (non scolaires) et 14h-17h (scolaires),
- Accueils spontanés possibles en dehors des temps formalisés.

Actions collectives 2025 :

Au total, les jeunes accompagnés par le service de prévention spécialisée de l'ACARS ont participé à :

- **9 projets** qui ont mobilisé 95 jeunes,
- **19 sorties** auxquelles ont pris part 124 jeunes,
- **1 séjours** d'accueil d'un groupe de jeunes Sénégalais de deux semaines,
- **20 événements et animations** auxquels ont pris part 252 jeunes,
- 938.75 heures de **chantiers éducatifs** réalisées par 38 jeunes.

Les projets éducatifs finalisés en 2025 :

- Organisation de temps de débats sur des sujets d'actualité et d'intérêt pour les jeunes dans le cadre du projet « Carrefour des idées » : 20 jeunes impliqués (9 filles, 11 garçons).
- Accompagnement individuel sur la santé mentale et les violences subies ou exercées par les jeunes via le projet « Psychoboite » : 10 jeunes impliqués (5 filles, 5 garçons).
- Accueil de jeunes venus de l'étranger à travers le projet « Accueil en réciprocité » : 20 jeunes impliqués (9 filles, 11 garçons).
- Actions de médiation et animations culturelles ou sportives dans le cadre du projet « Fais vivre ton quartier » : 6 jeunes impliqués dans l'organisation (3 filles, 3 garçons).
- Travail sur l'engagement et la citoyenneté avec la participation à des ateliers de réaménagement d'espaces publics : 7 jeunes impliqués (7 garçons).

5 - Perspectives 2026 de l'équipe

En 2026, l'équipe prévoit de poursuivre :

- « Un temps pour elles » : projet destiné aux jeunes filles pour favoriser leur épanouissement et insertion via des activités variées : ateliers de bien-être, séances de sensibilisation et d'échanges, sorties culturelles et rencontres avec des intervenants spécialisés (8 jeunes impliquées, 8 filles).
- « Sport attitude » : utilisation du sport comme levier de bien-être et d'insertion, avec activités ciblées et accompagnement collectif et individuel renforcé (14 jeunes impliqués, 4 filles, 10 garçons).
- « Déviations » : initiation des jeunes à des pratiques artistiques et culturelles (10 jeunes impliqués, 5 filles, 5 garçons).
- « Place Sainte Barbe » : mobilisation d'un nouveau groupe de jeunes pour participer aux aménagements des espaces publics du quartier.
- « Droit de cité – Connect for Global Change » : sensibilisation des jeunes à la citoyenneté à l'échelle internationale (4 jeunes impliqués, 2 filles, 2 garçons).
- Partenariat avec l'Éducation Nationale : organisation de permanences éducatives au collège Gambetta et rencontres régulières avec les CPE avant chaque période de vacances scolaires.
- Partenariat avec INTERFACE : prise en charge de la santé mentale des jeunes accompagnés.

- Partenariat avec le Médiateur Emploi du quartier : présence mensuelle lors des permanences éducatives pour renforcer l'accès à l'emploi des jeunes.
- Implication dans le collectif « Fais vivre ton quartier » : troisième édition du projet coorganisé avec l'ensemble des partenaires associatifs, visant à proposer des temps d'animations pour les habitants dans l'espace public.

En 2026, l'équipe prévoit de s'engager sur :

- « Jardin partagé – Quartier engagé » : projet favorisant l'épanouissement et l'insertion des jeunes à travers des activités variées : ateliers de bien-être, séances de sensibilisation et d'échanges, sorties culturelles et rencontres avec des intervenants spécialisés.
- « Vibrations Ligériennes » : projet répondant aux besoins des jeunes des quartiers, utilisant le sport comme levier de bien-être et d'insertion, avec activités ciblées et accompagnement collectif et individuel renforcé.
- « Destination Maroc » : projet d'action solidaire impliquant un groupe de jeunes, favorisant la cohésion, la découverte interculturelle et le développement de valeurs solidaires.
- Partenariat avec la Maison des Adolescents : renforcement de la collaboration avec cette structure récemment installée à la lisière du territoire, notamment pour l'orientation, l'accompagnement et l'organisation d'actions conjointes.

ANNEXE 1 Focus sur des situations individuelles

A., 18 ans, est entrée en relation avec le service dans le cadre des chantiers éducatifs, notamment pour financer son permis de conduire. Élève de terminale à l'époque, elle s'est montrée investie et volontaire, s'impliquant progressivement dans différentes actions collectives.

Dans le cadre de son accompagnement éducatif, A. a été intégrée au projet « **Un Temps Pour Elles** », destiné à renforcer l'estime de soi, favoriser l'expression et proposer un espace sécurisé autour de thématiques telles que l'égalité femmes-hommes, l'insertion sociale et professionnelle, et le bien-être. Elle s'est rapidement engagée dans cette dynamique, participant activement et contribuant à l'organisation de certaines activités.

Au fil de l'accompagnement, des fragilités ont été identifiées, liées à une relation sentimentale marquée par des mécanismes d'emprise. Lors d'une sortie du projet, son compagnon, ayant suivi ses déplacements, s'est présenté de manière imprévue et véhémement, contestant sa participation. Bien que cet événement ait été perturbant, A. a pu poursuivre son engagement grâce au soutien des éducateurs.

Cet épisode a permis de mieux comprendre les pressions exercées et leurs impacts émotionnels. Des temps d'échanges éducatifs ont été mis en place pour favoriser l'expression de ses difficultés et l'aider à prendre du recul. Une orientation vers la psychologue d'**INTERFACE** lui a été proposée et acceptée, assurant un suivi adapté et engagé.

Cette situation illustre l'intérêt des actions collectives en prévention spécialisée : en offrant un espace sécurisé d'expression, le projet « **Un Temps Pour Elles** » renforce l'estime de soi des jeunes femmes et permet de détecter des situations de vulnérabilité parfois invisibles. L'accompagnement éducatif individuel peut alors se déployer de manière complémentaire, en mobilisant les ressources partenariales appropriées.

R., 24 ans, est entrée en relation avec le service à l'occasion d'un chantier éducatif organisé en août 2025. À ce moment, elle était sans emploi et en recherche d'une formation universitaire, dans un contexte de fragilité marqué par des difficultés financières et une perte de repères.

Les premiers temps d'accompagnement, notamment lors d'une sortie de loisirs, ont permis d'instaurer un cadre d'échange favorable à l'identification de ses besoins, principalement sur les plans économique et professionnel.

Dans le cadre de son suivi éducatif, R. a été accompagnée dans plusieurs démarches : elle a participé à différents chantiers éducatifs durant les vacances scolaires, et deux demandes de **Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté (FAJD)** ont été constituées pour soutenir sa situation financière. Un travail de remobilisation a également été engagé autour de son insertion professionnelle : réactualisation de son CV et accompagnement dans ses recherches d'emploi, notamment via les dispositifs de la Mission Locale et du Service Civique.

Parallèlement, les éducateurs l'ont encouragée à poursuivre son projet universitaire, en soutenant sa persévérance dans ses démarches. Dans une logique de valorisation personnelle et d'inscription dans une dynamique collective, elle a intégré le projet « **Un Temps Pour Elles** », espace dédié au bien-être, à l'expression et au partage entre jeunes femmes.

Au fil de l'accompagnement, R. a progressivement gagné en confiance et en autonomie. Elle se montre aujourd'hui plus à l'aise dans les échanges, exprime davantage ses opinions et s'inscrit dans une dynamique stable et engagée dans ses démarches personnelles et professionnelles.

Cette situation illustre l'importance d'un accompagnement éducatif global, articulant soutien individuel et participation à des dynamiques collectives. Elle met également en évidence la capacité de ces actions à restaurer la confiance, renforcer les compétences psychosociales et favoriser l'autonomie des jeunes accompagnés.

ANNEXE 2 Axes d'amélioration annuels

Présentation de la démarche qualité conduite par l'ACARS

L'ACARS mène une démarche globale d'amélioration continue de la qualité, dans laquelle le service de prévention spécialisée s'inscrit pleinement.

Le service poursuit les axes d'amélioration prioritaires formulés dans le plan d'amélioration continue de la qualité (cf. annexes p. 30), établi sur la base des résultats de l'évaluation réalisée en 2023. Une démarche d'autodiagnostic a été engagée en 2025 sur des critères d'évaluation qui n'avaient pas obtenu les meilleures cotations, à savoir :

Chapitre 1 – La personne

- Droits de la personne accompagnée
 - 1.2 – La personne accompagnée est informée de ses droits de manière claire et adaptée. Sa compréhension est recherchée et favorisée.
- Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement
 - 1.10 – La personne est actrice de la personnalisation de son projet d'accompagnement.
 - 1.11 – L'entourage est associé dans l'accompagnement de la personne.

Chapitre 2 – Les professionnels

- Bienveillance et éthique
 - 2.1 – Les professionnels contribuent aux questionnements éthiques.
- Droits de la personne accompagnée
 - 2.2 – Les professionnels favorisent l'exercice des droits fondamentaux et des libertés individuelles de la personne accompagnée.
- Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement
 - 2.4 – Les professionnels adaptent, avec la personne, son projet d'accompagnement au regard des risques auxquels elle est confrontée.

Cette démarche d'autodiagnostic, à laquelle participe l'ensemble du personnel du service, permet d'identifier des axes de progrès et d'établir un plan d'action visant à améliorer le fonctionnement du service.

Parallèlement à ce travail spécifique au service de prévention spécialisée, l'ACARS a mis en place, à l'échelle associative, deux instances constituées de salariés représentant chacun des services de l'association :

- La commission qualité
- La commission éthique

Le plan d'action ci-après détaille les objectifs poursuivis par le plan d'amélioration continue de la qualité du service de prévention spécialisée de l'ACARS en 2025 :

Service de Prévention Spécialisée

12 objectifs

| Référence / Objectif | Responsables | Thèmes | Sources | Échéance | Priorité | Avancement |
|---|--------------|--|-----------------------------------|------------|----------|----------------------------------|
| Prév Spé - 2022-2 Accompagner le salarié dans son parcours professionnel. | SV | • Ressources Humaines | • Evaluation | 30/06/2025 | Normale | <div style="width: 100%;"></div> |
| Prév Spé - 2024-6 Adapter notre action au plus près des besoins des jeunes - Orientations du service 2023 - 2028 | SV | • Accompagnement de ... | • Projets de Services | 31/12/2027 | Haute | <div style="width: 50%;"></div> |
| Prév Spé - 2023-4 Ajustements Evaluation Externe | SV | • Loi 2002-2 ESSMS • Gestion Documentaire | • Evaluation | 31/12/2026 | Haute | <div style="width: 20%;"></div> |
| Prév Spé - 2026-1 Ajustements suite auto-diagnostic | SB | • Critère HAS | • Auto-diagnostic | 31/12/2027 | Normale | <div style="width: 50%;"></div> |
| Prév Spé - 2025-3 Autodiagnostic | SV | • Accompagnement de ... | • Evaluation • Référentiel HAS | 30/06/2026 | Haute | <div style="width: 20%;"></div> |
| Prév Spé - 2024-3 Engagements CPOM | SV | • Accompagnement de ... | • CPOM | 31/12/2027 | Haute | <div style="width: 50%;"></div> |
| Prév Spé - 2024-4 Indicateurs d'évaluation CPOM | SV | • Accompagnement de ... | • CPOM | 31/12/2027 | Haute | <div style="width: 50%;"></div> |
| Prév Spé - 2025-4 Pilotage de la pratique du service | SV | • Communication | • Gestion de la qualité | 31/12/2025 | Haute | <div style="width: 10%;"></div> |
| Prév Spé - 2025-5 Plan d'action suite FEI du 20-02-2025 | SV | • Prévention des risques | • Evènements Indésirab... | 31/12/2025 | Haute | <div style="width: 100%;"></div> |
| Prév Spé - 2025-2 Qualité de Vie au Travail et Conditions de Travail | SV | • Bientraitance et Ethiq... • Risques psycho-socia... | • Auto-diagnostic | 31/12/2025 | Haute | <div style="width: 100%;"></div> |
| Prév Spé - 2025-1 Rapport d'activité | SV | • Outils loi 2002-2 | • Rapports d'Activité • CPOM | 28/02/2025 | Haute | <div style="width: 100%;"></div> |
| Prév Spé - 2024-5 Rendre plus efficiente l'organisation du service - Orientations du service 2023 - 2028 | SV | • Accompagnement de ... • Outils loi 2002-2 | • Projets de Services | 31/12/2027 | Haute | <div style="width: 50%;"></div> |

Les ajustements Evaluation externe affichent un avancement incomplet puisque nous n'avons pas déployé le logiciel métier Traject (attente de l'agrément) :

| Action | Pilotes | Échéance | Priorité | Avancement |
|---|---------|------------|----------|----------------------------------|
| Compte-rendu de réunion | SB | 31/12/2023 | Normale | <div style="width: 100%;"></div> |
| Dossier jeune | SB | 31/12/2025 | Normale | <div style="width: 100%;"></div> |
| Orienter la personne accompagnée vers les partenaires de la santé | SB | 30/06/2025 | Normale | <div style="width: 100%;"></div> |
| Plainte et réclamation | SB | 31/12/2023 | Normale | <div style="width: 100%;"></div> |
| Plan bleu | SV | 30/06/2024 | Normale | <div style="width: 100%;"></div> |
| Procédure de nettoyage | SB | 31/12/2023 | Normale | <div style="width: 100%;"></div> |
| Procédure projet d'accompagnement | SB | 31/10/2023 | Normale | <div style="width: 100%;"></div> |
| Procédure risque acte de violence | SB | 31/12/2023 | Normale | <div style="width: 100%;"></div> |
| Réflexion à mener sur le logiciel interne | SB | 31/12/2025 | Normale | <div style="width: 10%;"></div> |
| Renforcer la formation sur droits et devoirs de la personne accompagnée | SB | 31/12/2026 | Normale | <div style="width: 100%;"></div> |
| Téléphonie | SB | 31/12/2023 | Normale | <div style="width: 100%;"></div> |

L'Autodiagnostic débuté en 2025 est toujours en cours :

| Prév Spé - 2025-3 Autodiagnostic | | SV | • Accompagnement de ... | • Evaluation • Référentiel HAS | 30/06/2026 | Haute | <div style="width: 50%;"><div style="background-color: orange; height: 10px;"></div></div> | ⋮ |
|--|---|----|-------------------------|-----------------------------------|------------|--|--|---|
| Action | | | Pilotes | Échéance | Priorité | Avancement | | |
| Définir les chapitres et items à évaluer | ○ | SB | | 14/03/2025 | Normale | <div style="width: 100%;"><div style="background-color: green; height: 10px;"></div></div> | ⋮ | |
| Programmer l'autodiagnostic | ○ | SB | | 31/03/2025 | Normale | <div style="width: 100%;"><div style="background-color: green; height: 10px;"></div></div> | ⋮ | |
| Réaliser l'autodiagnostic | | SB | | 30/06/2025 | Normale | <div style="width: 50%;"><div style="background-color: red; height: 10px;"></div></div> | ⋮ | |

Les DUERP, Plan Bleu, Plan de continuité de l'activité et Plan de gestion de Crise ont été présentés aux éducateurs avant le 31/03/2025 et seront représentés avec leurs mises à jour au début de l'année 2026 :

| Prév Spé - 2025-4 Pilotage de la pratique du service | | SV | • Communication | • Gestion de la qualité | 31/12/2025 | Haute | <div style="width: 20%;"><div style="background-color: red; height: 10px;"></div></div> | ⋮ |
|--|---|----|-----------------|-------------------------|------------|--|---|---|
| Action | | | Pilotes | Échéance | Priorité | Avancement | | |
| Actualiser le projet de service | ○ | SB | | 31/12/2025 | Normale | <div style="width: 100%;"><div style="background-color: green; height: 10px;"></div></div> | ⋮ | |
| Etudier des RBPP lors de réunion de service | ○ | SB | | 31/12/2025 | Normale | <div style="width: 100%;"><div style="background-color: green; height: 10px;"></div></div> | ⋮ | |
| Rédiger des fiches action/projets | ○ | SB | | 31/12/2025 | Normale | <div style="width: 100%;"><div style="background-color: green; height: 10px;"></div></div> | ⋮ | |
| Reprendre et ajuster les procédures lors de réunion de service | ○ | SB | | 31/12/2025 | Normale | <div style="width: 100%;"><div style="background-color: green; height: 10px;"></div></div> | ⋮ | |
| Représenter le DUERP/Plan bleu/PGC/PCA | ○ | SB | | 31/03/2025 | Normale | <div style="width: 100%;"><div style="background-color: green; height: 10px;"></div></div> | ⋮ | |
| Représenter le plan bleu / PCA / PGC / DUERP | | SB | | 30/06/2025 | Normale | <div style="width: 20%;"><div style="background-color: red; height: 10px;"></div></div> | ⋮ | |

ANNEXE 3 : les projets éducatifs

Les projets 2024-2025

Projet « Sport et bien-être – gestion de l’agressivité et de la violence » (psychoboxe) :

Les séances de psychoboxe visaient à aider les jeunes à comprendre leur violence grâce à une approche psychocorporelle, permettant de passer de l’expression physique à la mise en mots. La boxe a été utilisée comme support d’accompagnement pour canaliser les tensions et, potentiellement, renforcer la confiance en soi.

De septembre 2024 à l’été 2025, des séances individuelles ont été organisées pour les jeunes, animées par un intervenant spécialisé, suivies d’un entretien avec la psychologue d’INTERFACE. Le projet a permis d’observer les attitudes des jeunes dans un cadre différent et de nourrir les échanges avec la psychologue. Des sorties éducatives ont également ponctué ce projet.

Projet « Carrefour des Idées » :

Ce projet reposait sur l’animation de débats réunissant des groupes de 7 à 10 jeunes autour de thématiques définies en amont, en présence de la psychologue d’INTERFACE. Ces temps d’échanges ont offert aux participants un espace pour s’exprimer librement, développer leur sens critique et aborder les questions liées à leurs préoccupations.

Les débats se sont poursuivis en 2025. Le projet a été présenté lors de la journée dédiée à la prévention spécialisée organisée par Saint-Étienne Métropole, consacrée à l’exploitation sexuelle des mineurs. Un podcast a été réalisé à cette occasion. Les échanges menés dans le cadre du projet ont porté principalement sur une thématique centrale proposée par les jeunes : les rapports filles-garçons et, plus largement, la sexualité.

projet « accueil en réciprocité » :

En juin 2025, le service de prévention spécialisée de l’ACARS a concrétisé un projet engagé depuis plusieurs années, mené en partenariat avec le Comité UFCV de la Loire, parrain des actions financées dans le cadre de Jeunesse Solidarité Internationale (JSI), ainsi qu’avec plusieurs structures d’éducation populaire de la périphérie stéphanoise.

Après des séjours organisés en Italie et au Sénégal en 2022-2023, puis l’accueil d’un groupe italien durant l’été 2024, le projet s’est finalisé en juin avec l’accueil d’un groupe de jeunes sénégalais et de leurs encadrants, dont certains avaient accueilli les jeunes de l’ACARS à Mbour en 2023. Pendant deux semaines, ils ont participé ensemble à des débats, des ateliers créatifs (fresque, théâtre, construction d’un panneau d’affichage) et des visites de sites emblématiques de la région stéphanoise (stade Geoffroy-Guichard, Musée de la Mine, Hôtel de Ville, monts du Pilat, etc.).

Cet accueil a bénéficié du soutien de plusieurs partenaires du quartier (École de l’Oralité, La Bricoleuse, Le Babet, etc.) ainsi que des collectivités territoriales (Ville de Saint-Étienne, Saint-Étienne Métropole), permettant de faire de ce premier accueil JSI dans la région une réussite pour l’ensemble des participants.

Les projets 2025-2026

Projet « un temps pour elles » :

Parmi les jeunes accompagnés par le service de prévention spécialisée, les filles sont particulièrement exposées à des problématiques spécifiques, telles que le manque d’estime de soi, les discriminations liées au genre ou encore la difficulté à trouver leur place dans le monde scolaire, professionnel et social. Ces réalités, souvent renforcées par des stéréotypes de genre et un environnement socio-économique défavorable, freinent leur épanouissement et leur insertion.

Face à ce constat, il nous a semblé essentiel de mettre en place un projet dédié à la valorisation des jeunes filles, offrant un espace sécurisé où elles peuvent partager, apprendre et se développer. Le projet cible sept jeunes filles, repérées dans le cadre de notre travail quotidien (présence sociale, accompagnements éducatifs...) ou en collaboration avec des partenaires locaux (structures sociales, associations, établissements scolaires).

En proposant des activités variées – allant des ateliers de bien-être aux séances de sensibilisation et d'échanges, en passant par des sorties culturelles et des rencontres avec des intervenants spécialisés – ce projet vise à créer une dynamique positive pour ces jeunes filles.

Investir dans leur avenir, c'est également investir dans la cohésion sociale et l'égalité des chances. Ce projet constitue une réponse concrète et nécessaire pour lutter contre les inégalités et favoriser l'émergence d'une génération confiante et engagée.

Activités principales :

- Atelier de bien-être et estime de soi
- Temps d'échanges et d'accompagnement
- Sensibilisation aux inégalités de genre
- Accompagnement vers l'insertion
- Sorties bien-être et culturelles
- Séjour bien-être

Projet « sport attitude » :

Le quartier prioritaire de Tardy, Tarentaize, Beaubrun et Couriot est marqué par des défis sociaux majeurs affectant particulièrement les jeunes que nous accompagnons. Ce territoire cumule souvent des difficultés socio-économiques, un taux de chômage élevé, des conditions de vie précaires et un accès limité aux structures éducatives et culturelles.

Les jeunes sont confrontés à un environnement parfois défavorable et font face à divers freins :

- Manque de confiance en soi : l'absence de perspectives ou d'opportunités peut engendrer un sentiment d'échec ou d'auto-dévalorisation.
- Problèmes de gestion des émotions et des conflits : une exposition accrue à des contextes de tensions sociales ou familiales peut limiter leur capacité à interagir dans des cadres professionnels.
- Faible maîtrise des codes sociaux et professionnels : les difficultés à s'approprier les attentes du monde du travail, comme la ponctualité, la communication ou la prise d'initiative, sont récurrentes.
- Carence de réseaux et d'accès à des modèles inspirants : un certain isolement social limite parfois leur capacité à envisager des trajectoires positives.

Ces difficultés font émerger la nécessité d'interventions ciblées. Le sport, au-delà de ses bienfaits physiques, constitue un outil puissant pour agir sur ces différents leviers.

L'intérêt du sport pour favoriser le bien-être et l'estime de soi :

- Renforcement de l'estime de soi et de la confiance en ses capacités : par le dépassement de soi, les réussites individuelles ou collectives, les jeunes gagnent en assurance et en motivation.
- Développement de compétences transférables : discipline, respect des règles, travail en équipe et persévérance sont autant de qualités recherchées dans le monde professionnel.
- Création de dynamiques positives : les activités sportives offrent un cadre structurant où chacun peut évoluer à son rythme, tisser des liens et se projeter dans un avenir plus optimiste.
- Médiation sociale et gestion des conflits : à travers le sport, les jeunes apprennent à canaliser leurs émotions, à mieux se comprendre et à communiquer plus efficacement.

Face à ces constats, le projet « Sport Attitude » vise à remobiliser les jeunes et favoriser leur bien-être à travers la pratique sportive. Il s'inscrit comme une réponse adaptée pour aider ces jeunes à surmonter leurs obstacles et à envisager un avenir serein et positif (épanouissement personnel, social, vie professionnelle), tout en améliorant leur bien-être global.

Le projet cible une vingtaine de jeunes âgés de 15 à 25 ans, issus des quartiers prioritaires de Beaubrun, Tarentaize, Couriot et Tardy, avec une mixité équilibrée filles/garçons. Les jeunes sont repérés dans notre travail quotidien (présence sociale, accompagnements éducatifs) ou en collaboration avec des partenaires locaux (structures sociales, associations, établissements scolaires).

Activités principales :

- Séances sportives variées (sports collectifs et individuels) animées par des professionnels diplômés, pour renforcer les aptitudes physiques et psychosociales.
- Sorties éducatives : visites d'organismes sportifs, rencontres avec des professionnels du sport et de l'emploi.
- Ateliers pédagogiques : développement personnel, découverte des métiers du sport, simulation d'entretien d'embauche.
- Séjour sportif et éducatif : combinant activités physiques et réflexions sur l'estime de soi et les projets professionnels.

Projet « Déviations » :

Ce projet, porté par l'École de l'Oralité, structure associative située à La Comète, vise à la participation de jeunes à des ateliers de théâtre, de musique et de création de contenus radio. Le service de prévention spécialisée de l'ACARS a mobilisé et mobilisera en 2026 un groupe de jeunes qui participera à des semaines d'ateliers pendant les vacances scolaires.

Projet « place Sainte Barbe » :

Faisant suite au projet « Engagement, citoyenneté » porté par le service les années précédentes, qui avait conduit un groupe de jeunes habitants à collaborer à l'aménagement de l'espace public de la place Sainte Barbe, nous poursuivrons notre collaboration avec l'EPASE pour la phase de finalisation de cet aménagement. Un groupe de jeunes sera mobilisé par les éducateurs afin de participer à la conception et à la réalisation d'une fresque sur un mur bordant cet espace récemment requalifié.

Projet « Droit de cité-Connect for Global Change » :

Dans le cadre de notre partenariat étroit avec le Comité UFCV de la Loire, déployé par le passé à travers des projets de voyage et d'accueil, nous participons à un projet à dimension européenne dont les objectifs sont de permettre à davantage de citoyens européens de comprendre les enjeux globaux, de les inciter à contribuer à leur résolution, à s'engager et à être mis en lien pour construire un monde plus inclusif, égalitaire et durable. La justice sociale, les objectifs de développement durable, l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations sont au cœur de ce projet.

Ce projet aboutira à l'organisation d'un voyage durant les vacances d'été 2026, au cours duquel six jeunes accompagnés par le service de prévention spécialisée de l'ACARS seront accueillis par un partenaire européen.

Les projets déposés pour 2026-2027

Projet « Jardin partagé quartier engagé » :

Au cœur du quartier prioritaire Tardy Tarentaize Beaubrun Couriot, un espace extérieur partagé entre plusieurs associations, l'espace Pibarot situé rue de l'Apprentissage, dispose déjà de jardinières et de trois composteurs. Malgré son potentiel, cet espace reste sous-utilisé et peu valorisé : déchets fréquents, absence de signalétique, manque de coordination entre les usagers.

Les éducateurs du service de prévention spécialisée, en partenariat avec un animateur périscolaire de l'Amicale Laïque de Tardy sensibilisé à l'écologie, souhaitent mobiliser un groupe de jeunes accompagnés afin de transformer ce lieu en un espace vivant, propre et partagé, favorisant l'apprentissage, la convivialité et le lien social.

Ce projet a été conçu en trois phases :

Phase 1 – Diagnostic participatif (3 mois)

- Rencontres avec les jeunes et les associations
- Recueil des besoins, idées et envies
- Premières actions de nettoyage

Phase 2 – Réhabilitation (5 mois)

- Remise en état des jardinières et composteurs
- Ateliers de création de signalétique
- Fabrication de mobilier urbain mobile en bois
- Installation progressive du matériel

Phase 3 – Animation et pérennisation (4 mois)

- Organisation d'un événement d'inauguration de l'espace
- Mise en place d'ateliers réguliers (plantations, compost, sensibilisation, jeux)

Une demande de subvention dans le cadre du contrat de ville 2026 a été réalisée pour financer ce projet.

Projet Musique « Vibrations Ligériennes » :

La jeunesse des quartiers prioritaires de Saint-Étienne fait face à diverses problématiques : désœuvrement, accès limité à l'offre culturelle locale, repli identitaire, ou difficulté à se projeter dans des perspectives valorisantes. Bien que Saint-Étienne et le département de la Loire disposent d'un patrimoine culturel riche, notamment dans le domaine musical (musiques actuelles, hip-hop, musiques du monde, fanfares, musiques traditionnelles, etc.), ces ressources sont peu connues ou peu accessibles aux jeunes issus des QPV.

En tant qu'acteurs de la prévention spécialisée, nous constatons un réel intérêt de ces jeunes pour la musique comme moyen d'expression et de valorisation personnelle. Le projet « Vibrations Ligériennes » répond au double besoin d'ouverture culturelle et de construction de repères valorisants. Il se déroulera à travers une alternance de sorties culturelles, de rencontres, d'ateliers de pratique artistique et de temps de restitution.

Ce projet a été conçu en quatre phases :

Phase 1 – Sensibilisation et mobilisation (mois 1)

- Rencontre avec les jeunes
- Présentation du projet
- Constitution d'un petit groupe moteur

Phase 2 – Découverte culturelle (mois 2 à 6)

- Visites de lieux culturels (Amicale La Bricoleuse, Le Fil, Opéra de Saint-Étienne, Conservatoire, MJC, Maison de la Musique, etc.)
- Rencontres avec des artistes et musiciens locaux, ainsi que des professionnels de la scène (interventions, échanges)
- Participation à des événements musicaux locaux

Phase 3 – Ateliers de pratique artistique (mois 4 à 11)

- Ateliers d'écriture (slam, rap, chanson)
- Initiation au beatmaking ou à la MAO (Musique Assistée par Ordinateur)
- Ateliers d'expression scénique

Phase 4 – Restitution (mois 12)

- Organisation d'un temps de restitution public (concert, scène ouverte, exposition sonore, etc.)

Une demande de subvention dans le cadre du contrat de ville 2026 a été réalisée pour financer ce projet.

Projet « Destination Maroc » :

Dans la continuité des projets menés les années précédentes, nous souhaitons poursuivre les actions à l'international. Le Maroc, pays partenaire historique de nombreuses associations stéphanoises, présente encore de fortes inégalités d'accès à l'éducation, au numérique et aux infrastructures sportives dans certaines zones rurales. L'équipe éducative du service de prévention spécialisée de l'ACARS souhaite mobiliser un groupe de jeunes autour d'un projet concret et porteur de sens, favorisant à la fois la cohésion du groupe, la découverte interculturelle et la construction de valeurs solidaires.

Ce projet a été conçu en trois phases :

Phase 1 – Préparation

- Sélection et mobilisation des jeunes
- Réunions collectives et ateliers de préparation
- Sensibilisation aux enjeux de la solidarité internationale et aux Objectifs de Développement Durable
- Collecte de matériel informatique et sportif
- Développement des partenariats et communication autour du projet dans le quartier
- Organisation de sorties éducatives et d'un court séjour éducatif pour renforcer la cohésion du groupe et partager le quotidien en préparation du voyage au Maroc

Phase 2 – Séjour au Maroc

- Installation d'une salle informatique dans une école du sud marocain
- Participation à la création d'un mini city-stade
- Actions solidaires et animations dans les structures locales
- Circuit éducatif et culturel à travers plusieurs villes marocaines, jusqu'au Sahara
- Temps d'échanges et de réflexion sur la solidarité et l'engagement citoyen

Phase 3 – Restitution

- Organisation d'une exposition photo et vidéo à Saint-Étienne dans le quartier TTBC
- Rencontre publique et partage d'expérience avec les partenaires et les habitants
- Évaluation du projet et réflexion sur une éventuelle reconduction

Une demande de subvention dans le cadre du contrat de ville 2026 a été réalisée pour financer ce projet.